



Calais, le 17 septembre 2010

Communiqué de presse

156 salariés CARREFOUR MARKET convoqués devant le conseil de prud'hommes de Boulogne/Mer du 20 au 22 septembre 2010.

Du 20 au 22 septembre, 156 salariés CARREFOUR MARKET de la région du Boulonnais vont passer devant le conseil de prud'hommes de Boulogne/Mer.

Ces salariés travaillent tous dans les environs (CARREFOUR MARKET Boulogne Liane, Nord, Sud, Outreau Soleil, Marquise, Wimille, Desvres, Etaples, le Touquet, Nesles, Beaurainville et Montreuil/mer)

Depuis juillet 2005, la CFDT est sur le dossier des salaires et du paiement du temps de pause.

En l'absence de dialogue social, la CFDT a saisi une première fois la justice en 2007.

En Septembre 2009, le conseil de prud'hommes de Creil condamne l'entreprise à rembourser le temps de pause à 48 salariés pour un rappel de salaire représentant près de 129 040,50€

A la demande des salariés, l'équipe CFDT Carrefour Market a étendu son action à l'ensemble de la France.

Cette action a pour but exclusif de rétablir les salariés dans leurs droits et retrouver le pouvoir d'achat qu'ils ont perdu depuis 2005

Pour ce conseil, près de 437 000 € de réclamé (moyenne de 2800 € par dossier déposé)

sur 3 500 000 € de réclamé dans toute la France.

Rien que pour la région Nord/Pas de Calais, + de 15% des 4250 salariés ont déposé avec la CFDT un dossier prud'hommes contre CARREFOUR Market (ex Champion)

Franck Dutertre

06.16.78.28.73

DSN CFDT

CARREFOUR MARKET

CALAIS VIRVAL

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr/>